

4.2.3 Commune de LAMMERVILLE

Plus Hautes Eaux Connues : Crues prises en compte : décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 4

Date (s) : juin 1993, décembre 1993, janvier 1995, décembre 1999

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : hiver 1939-1940, mars 1947

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers touchés : 3 habitations et moulin
- artisans, commerçants et agriculteurs sinistrés : une exploitation agricole
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : voiries

Surface / part du territoire communal inondée : 12,6 ha / 1,4 %

La commune de Lammerville est établie majoritairement sur le versant et le plateau Ouest de la vallée de la Vienne. Le bourg et le lieu-dit de Flamanville, situés sur le flanc Ouest le long de la R.D. n°127, rassemblent l'essentiel des habitations de la vallée.

Les occupations ponctuelles en fond de vallée constituent les principales zones exposées au risque d'inondation.

Les deux principaux thalwegs vers l'Ouest, les Rigolets et le vallon de Faguillonde, représentent des axes de ruissellements importants drainant les plateaux cultivés de Royville et des Mesnils (commune de Lammerville).

Avant décembre 1999, l'épisode de janvier 1995 était le plus important connu, mais celui de décembre 1993 était d'ampleur comparable.

En décembre 1999, les débordements en fond de vallée ont été très importants plus particulièrement au lieu-dit de Flamanville où la lame d'eau a atteint plus de deux mètres. Ils étaient environ 40 cm plus hauts que ceux de janvier 1995, et environ 70 cm plus hauts que ceux de décembre 1993.

Au total 3 habitations et deux exploitations agricoles ont été touchées. La plus durement se trouve au lieu-dit de Flamanville. Plusieurs autres bâtiments non habités, notamment des bâtiments agricoles ont été aussi inondés. Les voiries ont été submergées en plusieurs sites et localement dégradées.

A noter, qu'en juin 1993, une habitation a été inondée par les effets des ruissellements et qu'une voirie a été submergée.

Déroulement de la crue

Dans la nuit du 24 au 25 décembre 1999, une première inondation est survenue sans créer de dégâts particuliers. Seule l'habitation de M Noël était légèrement inondée par les ruissellements de versant. Les pluies ont perduré en s'intensifiant pendant la nuit du 25 au 26

décembre. Le matin du 26 décembre, la Vienne était déjà sortie de son lit à 8h00. Le plus fort de la crue est survenu vers 12h00 et les flots sont restés à leur maximum jusque vers 13h00.

Des niveaux importants se sont maintenus localement jusqu'en fin d'après-midi. Mais le ressuyage des terrains s'est poursuivi pendant plusieurs jours.

Impacts des inondations

Au niveau de bourg, le bâtiment du moulin, situé en amont immédiat du pont et du remblai du RD 270, a été sévèrement inondé (environ 120 cm). Le canal d'amenée du moulin se déversait dans l'herbage en contrebas en rive droite (à noter que localement, l'ancien remblai de la voie ferrée perturbe la répartition des débordements). L'herbage en rive droite s'est trouvé inondé depuis la ferme Duboc à l'amont jusqu'au pont où la lame d'eau approchait le mètre. Les eaux parvenant du flanc est de la vallée débouchaient sur la route départementale en l'inondant jusqu'à hauteur du pont (en janvier 1995, cette voie en aval du moulin n'était pas inondée alors qu'elle l'avait été par le passé : 1947).

A l'amont, sur le flanc Ouest, débouche l'important vallon de la Faguillonde. Ce dernier avait été particulièrement actif en juin 1993 et avait provoqué l'inondation de la R.D. n°152 au droit de la section du vallon interceptée. Les flots ruisselants rejoignaient la Vienne en amont du moulin en envahissant un secteur topographiquement perturbé (anciennes douves). Le même phénomène s'est produit en décembre 1999 en emportant une partie du talus de la voirie.

Sur les 200 m à l'aval du pont du moulin, la rivière était peu débordante et seule une ancienne habitation en rive gauche était inondée par une quarantaine de centimètres environ dans sa partie basse.

Plus à l'aval les prairies étaient très largement recouvertes (plus de 1 m aux points bas). A Flamanville, l'habitation Das située entre la R.D. n° 127 et la rivière, a été envahie par 80 à 120 cm d'eau (malgré l'existence d'un perron d'une cinquantaine de centimètres). Dans le jardin de cette propriété, l'eau a dépassé 2 m et les bâtiments ont été totalement submergés (1,50 m à 2 m d'eau). Les terrains en amont de cette propriété sont protégés par une digue qui a rompu dans la matinée. La RD n°127 au droit de l'habitation ci-dessus a été recouverte par une lame d'eau d'au moins 50 cm sur une cinquantaine de mètres. La cour de la propriété Adam bordant la route et au pied de coteau a été inondée.

Au dos de l'habitation Das, le chemin d'accès à la rivière sur remblai formait une digue augmentant les hauteurs d'eau dans la propriété amont. Ce chemin a été submergé et une partie de ces talus se sont effondrés.

A l'aval immédiat de l'habitation inondée évoquée plus haut, un bâtiment agricole a été sinistré (1,50 m d'eau environ) et les animaux ont dû être évacués.

En face sur la rive droite, le chemin d'accès à deux maisons était recouvert par l'eau. Les deux habitations n'étaient pas touchées, mais l'une a vu sa partie basse cernée par 30 cm d'eau.

Enfin, l'habitation de la ferme située au débouché de la cavée des Rigolets avait été inondée par les ruissellements en juin 1993 (les ruissellements dans ce vallon sont importants dès qu'un orage se produit). Le 25 décembre 1999 un phénomène identique mais moindre en ampleur s'est reproduit.